



Prévention Spécialisée CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE...

Le Conseil Général a décidé de sacrifier la Prévention Spécialisée pour des raisons budgétaires (cf. les différents articles de presse parus dans la presse locale).

Extrait du courrier du Président du Conseil Général adressé à l'ASEA le 1^{er} décembre 2014

« ... Attentif à préserver cet outil, je me dois de vous signaler que la participation nette du Département ne pourra excéder 1 000 000 € en 2015 pour l'exercice de cette mission. Je vous précise qu'il s'agit d'une étape transitoire qui nécessitera sauf ouvertures budgétaires, de nouvelles réductions voire suppression à l'horizon 2016-2017. »

Le Conseil Général finançait 90% du budget de ce service. Cette décision réduit de moitié le financement du service mais, dans le même temps, le Conseil Général finance à hauteur d'1,7 millions Terra Botanica, parc largement déficitaire depuis sa création...

Ce choix politique risque d'entraîner le licenciement de 40 salariés de l'ASEA car les mesures de licenciement impacteront l'ensemble des salariés de l'association.

Il s'agit pour le Conseil Général d'une décision purement financière, sans vision à long terme en matière de protection de l'enfance.

La disparition des équipes de Prévention Spécialisée augmentera, à court terme, les actes de délinquance sur les quartiers, le nombre de mesures d'AEMO (170 mesures en attente actuellement) et le nombre de mesures de placement dont se plaint déjà le Conseil Général et, à moyen terme, le nombre de bénéficiaires du RSA.

L'intersyndicale organise une conférence de presse dès la semaine prochaine et demande audience au plus vite aux élus du Conseil Général et des villes concernées.

Elle soutient une première mobilisation qui aura lieu lundi matin 8 décembre à 9h30 devant les grilles de la préfecture à l'occasion d'une commission sur les orientations budgétaires au Conseil Général.

**Refusons le démantèlement de la protection de
l'Enfance MOBILISONS NOUS POUR SAUVER NOS
EMPLOIS !**